

Accueil parascolaire: des règles démocratiques bafouées!



L'invité

Jean-Baptiste Dumas
Directeur de l'École
supérieure en éducation
de l'enfance

Dans notre pays de démocratie directe, la règle et la tradition dictent que les élus sont à l'écoute du peuple, tiennent compte des avis exprimés, prennent des décisions dans un collectif regroupant les diverses sensibilités politiques et cultivent le consensus entre les parties concernées. Dans une politique de milice, il est également de tradition que ces mêmes élus requièrent des expertises des milieux compétents pour s'assurer de prendre en considération l'ensemble des enjeux lors de décisions sensibles et de dossiers complexes. Cela s'appelle la consultation.

Alors comment se fait-il que les règles et habitudes propres à une consultation sur un règlement de politique publique puissent à ce point être bafouées lors de l'élaboration du nouveau cadre de référence de l'accueil parascolaire du canton?

Qu'une poignée d'élus communaux, constituant l'Établissement intercommunal pour l'accueil parascolaire (EIAP), collègue pas du tout représentatif des diverses sensibilités politiques de nos contrées, puisse s'arroger le droit de dicter un règlement pour l'accueil parascolaire qui altère celui en vigueur aujourd'hui au point qu'il n'en reste presque rien?

Que l'on doive assister, impuissants, au démantèlement d'une politique publique en faveur des enfants et des familles par ce groupuscule qui fait valoir que la loi les y autorise? Cela à tel point que la presse met en évidence que notre canton, jusqu'à maintenant cité en exemple, devient le cancre de l'accueil parascolaire en Suisse romande?

Que ce règlement, destiné à rendre opérationnel sur le terrain le résultat de la votation populaire sur l'accueil parascolaire et la loi sur l'accueil de jour de l'enfance, puisse à ce point contredire l'esprit de ces décisions politiques au point d'en rendre chaotique, voire impossible, leur mise en œuvre?

Que l'avis exprimé par plus de 17 000 citoyens dans le cadre d'une pétition soit ignoré par l'EIAP au point de ne pas même donner lieu à un accusé de réception?

Que les milieux professionnels, avec qui l'EIAP refuse de manière répétée de négocier, soient contraints, face à tant d'arrogance, de décréter une grève pour alerter l'opinion publique sur les risques qui découleront de cette politique irresponsable?

Mesdames et Messieurs de l'EIAP, il est encore temps de se mettre autour d'une table pour élaborer des solutions qui puissent convenir aux communes, aux familles et aux professionnels. Et également aux étudiants, futurs professionnels de l'éducation de l'enfance: dans quels lieux de pratique iront-ils se former? Ils ont besoin, sur le terrain, d'un encadrement digne de ce nom assuré par des professionnels confirmés. Avec ce que veut imposer l'EIAP, qui voudra encore aller se former dans les différentes structures du parascolaire vaudois? Nous serons alors bien empruntés pour assurer la relève dans ce secteur, mais quand on s'en rendra compte il sera trop tard pour faire machine arrière.

Notre canton, jusqu'ici cité en exemple, devient le cancre de l'accueil parascolaire

© 24heures.